

Echange et séjour linguistiques en Espagne

Madame, Monsieur,

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant au séjour culturel et linguistique en Espagne (**du vendredi 29 mars au lundi 8 avril 2019**) avec un **accueil des correspondants du 28 mai au 6 juin 2019 pour 38 élèves et sans accueil de correspondant pour 11 élèves**, merci de retourner les documents à compléter à la date demandée. Si vous rencontrez des difficultés pour l'accueil des correspondants espagnols, merci de prendre rendez-vous avec M. Falcón Soria, professeur responsable de l'échange.

Voici les grandes lignes du projet :

Lieu du séjour	Effectifs	Hébergement	Transport
Espagne : Séville	49 élèves	Pour 38 élèves en famille chez le correspondant Pour 11 élèves, en famille dans la maison des Frères	Car : Argentré du Plessis – Paris Avion : Paris – Séville

Objectifs du séjour

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un échange scolaire avec le collège La Salle Felipe Benito à Séville. Les élèves seront hébergés chez leurs correspondants avec lesquels ils vont entamer une relation épistolaire et électronique à partir de la fin novembre. Celle-ci se poursuivra jusqu'au séjour ce qui leur permettra de mieux se connaître. Dans ce cadre les objectifs sont les suivants :

- * Découverte d'une autre culture : la vie quotidienne, la gastronomie, les fêtes, les savoir-faire, les traditions et les coutumes propres aux Andalous.
- * Découverte de la capitale de l'Andalousie (voir programme) et de ses environs.
- * Mise en pratique des connaissances linguistiques et perfectionnement de la langue espagnole.

Programme envisagé

- * Visite de la ville de Séville : La Cathédrale et de la Giralda, Plaza de España, l'Alcázar de Séville, Le Barrio de Santa Cruz ...
- * Cordoue : Visite de la Mosquée-Cathédrale et découverte du quartier de la Judería.
- * Grenade : Découverte du quartier de l'Albaicin et l'Alhambra.

Formalités administratives

Une autorisation de sortie de territoire doit être complétée. Elle doit être minutieusement remplie. En effet, depuis le 15 janvier 2017, tout élève mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Formulaire autorisation de sortie du territoire (ci-joint) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité valide (ou périmé depuis moins de 5 ans) **du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire** : carte d'identité ou passeport
- Pièce d'identité **valide** du mineur : carte d'identité ou passeport

Les élèves doivent être en possession d'une carte assurance rapatriement, d'une carte européenne d'assurance maladie. Vous renseignerez également l'autorisation parentale ci-jointe.

Etant donné la responsabilité qui pèse sur l'équipe encadrante, la direction du collège La Salle St Joseph se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un élève qui ferait preuve pendant l'année d'un comportement inapproprié qui serait alors une charge pour l'ensemble du groupe lors du séjour.

Horaires départ / arrivée : Départ le vendredi 29 mars à 13h15 – Retour le lundi 8 avril vers 17h15.

Réunion de préparation du séjour : Le mardi 19 mars 2019 à 18h30.

Coût du séjour : 390 € payable sur, février, mars et avril 2019.

Ce prix inclut le voyage aller-retour, l'hébergement, les déplacements en car et les visites. Il restera à votre charge le pique-nique pour le trajet aller et retour et l'argent de poche ainsi que l'accueil du correspondant de votre enfant (repas, pique-nique). En cas de maladie empêchant votre enfant de participer au voyage ou en cas d'événement familial grave, seul un remboursement partiel pourra être effectué (des frais sont déjà engagés pour le transport, l'hébergement et les visites).

Une demande de subventions est faite près du Conseil Départemental ; nous en connaissons le résultat en fin d'année scolaire. Si aide il y a, elle sera répartie en fin d'année scolaire.

Les élèves boursiers bénéficient de 50 % de réduction sur ce séjour. S'il s'agit du 2^{ème} séjour de l'année au sein d'une fratrie (au moins trois jours consécutifs au cours de la même année scolaire), 50 € d'aide est attribuée. Elle s'applique sur l'aîné de famille du Groupe Scolaire.

Nous sommes conscients que ce projet peut entraîner des difficultés financières pour certaines familles. Si cela est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. Tordoir.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable de l'échange

H. Falcón Soria

Le Chef d'Etablissement

T. Tordoir

Echange et séjour linguistiques en Espagne

Inscription et paiement

à redonner au professeur d'espagnol au plus tard pour le **vendredi 14 décembre 2018**

Coût du séjour : 390 euros

NOM Prénom (de l'élève) Classe

VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS VOTRE SITUATION :

- Nous prenons entièrement à notre charge les frais du séjour
- Nous bénéficions d'une aide versée directement au collège (bourse, Comité d'Entreprise, MSA, etc...)

Précisez laquelle : Montant :

Il nous reste donc à verser personnellement la somme de :

Merci de noter ci-dessous votre choix de règlement :

- En 3 fois par prélèvement automatique : 130 € en février, 130 € en mars et 130 € en avril
- En 3 fois par chèque bancaire à l'ordre de l'Ogec La Salle St Joseph : 130 € en février, 130 € en mars et 130 € en avril. Vous fournirez les trois chèques avec cette feuille de règlement en indiquant au dos du chèque la date d'encaissement.
- Autre mode de paiement :

A..... Le.....

Signature des Parents ou du responsable légal

Echange et séjour linguistiques en Espagne : autorisation parentale

à remettre au plus tard **pour le vendredi 14 décembre 2018** au professeur d'espagnol

① - AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM - Prénom)

Adresse complète :

N° Tél. où l'on peut vous joindre en cas d'urgence :/...../...../...../...../

agissant en qualité de (1) père, mère, parents, exerçant le droit de garde, tuteur,

autorise ma fille / mon fils (1) : Classe :

- à participer au voyage organisé par le Collège La Salle St Joseph d'Argentré du P. en Espagne **du 29/03/19 au 8/04/19**.
- à participer aux activités prévues suivant les conditions indiquées par les responsables du voyage.
- à se déplacer sans accompagnateur pendant les temps d'autonomie proposés lors des excursions.

Le déplacement s'effectuera en car et en avion.

(1) *Barrer la mention inutile*

② - DECHARGE MEDICALE ET AUTORISATION

Problèmes particuliers :

- Allergies :
- Soins médicaux :
- Médicaments à prendre :
- Régime alimentaire :

③ - ENGAGEMENT

Il est entendu que le règlement du Collège La Salle Saint-Joseph continue à s'appliquer pendant les voyages et sorties.

Je m'engage à respecter celui-ci ainsi que les règles suivantes propres à un séjour :

- je respecterai toutes les consignes données par les accompagnateurs y compris celles qui concernent les temps libres et l'utilisation du téléphone portable ou tablette,
- je maintiendrai le car dans un bon état de propreté et d'ordre,
- je me comporterai avec politesse et respect tant dans le groupe et envers les accompagnateurs qu'envers les familles d'accueil, dont je respecterai les habitudes et le mode de vie,
- je ne participerai à aucune sortie qui ne serait pas organisée par les accompagnateurs ou les familles d'accueil,
- je m'abstiendrai de toute consommation de tabac, d'alcool, boissons énergisantes ou tout autre produit illicite et interdit,

*Tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement d'autorité (**à la charge des parents**)*

A :, le
Signature de l'élève,

A :, le
Signature des parents ou du responsable légal

